



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 mars 2023

## Composter, c'est pas compliqué !

Réduisez vos poubelles, ne jetez plus vos déchets alimentaires ! Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, le SIBRECSA vous forme et vous accompagne pour installer gratuitement un composteur chez vous ! Profitez d'un engrais naturel de qualité qui améliorera vos plantes, la structure et la fertilité de votre sol !

RÉDUISONS NOS POUBELLES ET VALORISONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

# COMPOSTER

C'EST PAS COMPLIQUÉ !

GRATUIT

JUSQU'À 30% DE DÉCHETS COMPOSTABLES

UN ENGRAIS NATUREL ET GRATUIT POUR LE JARDIN

UN RETOUR À LA TERRE QUI AMÉLIORE LA STRUCTURE ET LA FERTILITÉ DU SOL



FORMATIONS ET COMPOSTEURS GRATUITS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

[www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU BRÉDA ET DE LA COMBE DE SAVOIE  
04 76 97 19 52 [contact@sibreca.fr](mailto:contact@sibreca.fr)



## L'essentiel à retenir

- ❖ **30% des déchets** jetés à la poubelle peuvent être compostés.
- ❖ **En maison ou en appartement, vous pouvez composter facilement** grâce au matériel fourni gratuitement par le SIBRECSA
- ❖ **Pour obtenir du bon compost**, jetez les bons déchets dans votre composteur et respectez les quelques règles simples du compostage.

## C'est quoi le compostage ?

**Le compostage est une décomposition naturelle de vos déchets alimentaires** (épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas...) **et de vos déchets du jardin** (feuilles mortes, fleurs fanées...), grâce à des organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, vers...) et à la présence d'humidité et d'air.

**Après plusieurs mois de "maturation", vous obtenez du compost mûr** comparable à du terreau.

**Écologique, gratuit et efficace**, le compost vous sera bien utile pour enrichir la terre de votre jardin et de vos plantations.

## Pourquoi composter vos déchets ?

30% des déchets jetés à la poubelle peuvent être compostés !

Composter permet :

- ❖ De réduire la quantité de déchets jetés à la poubelle et donc de protéger l'environnement.
- ❖ De fabriquer et d'utiliser du compost pour enrichir vos plantes et améliorer le sol de votre potager.
- ❖ D'économiser l'achat de terreau et d'engrais.

## Comment vous procurer et installer un composteur ?

**Pour pouvoir bénéficier d'un composteur gratuitement, connectez-vous sur le site internet [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr) et inscrivez-vous à l'une des permanences de formation proposées par nos animatrices.**

**Vous devez impérativement habiter l'une des 43 communes du territoire du SIBRECSA** pour pouvoir bénéficier de cette formation :

- ❖ **Communes Iséroises** : Allevard-les-Bains, Barraux, Chapareillan, Crêts-en-Belledonne, Hurtières, La Buissière, La Chapelle du Bard, Le Cheylas, Le Haut-Bréda, le Moutaret, Pontcharra, Saint-Maximin, Saint-Vincent-de-Mercuze, Sainte Marie du Mont, Tencin, Theys
- ❖ **Communes Savoyardes** : Apremont, Arbin, Arvillard, Bourget-en-Huile, Chignin, Détrier, La Chapelle Blanche, La Chavanne, La Croix-de-la-Rochette, La Table, La Trinité, Laissaud, Le Pontet, Le Verneil, Les Mollettes, Montmélian, Myans, Planaise, Porte-de-Savoie, Presle, Rotherens, Saint Pierre de Soucy, Sainte-Hélène-du-Lac, Valgelon-La Rochette, Villard d'Héry, Villard-Sallet, Villaroux

**Le composteur se décline en deux versions au choix** : un modèle en bois de 400 litres ou un modèle en plastique recyclé de 445 litres.



**Vous aurez également une petite poubelle de cuisine ("bio-seau")** pour collecter vos déchets alimentaires à jeter ensuite dans votre composteur.

**D'une durée d'1h30**, cette formation animée par une de nos animatrices vous permettra de vous familiariser avec le compostage et de repartir avec un composteur et un bioseau.

**La formation a lieu aux bureaux administratifs du SIBRECSA à Pontcharra** (441 Avenue Jean François Champollion, dans la zone industrielle de Pré Brun). En extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur des locaux.

- ❖ **Offre limitée à un kit par foyer tous les 5 ans.**
- ❖ **Chaque bioseau supplémentaire** sera facturé 3.50 €.
- ❖ **Le SIBRECSA ne vend pas de composteur. Pour en récupérer un gratuitement**, il faut avoir bénéficié au préalable de la formation dispensée.

## **Et si vous habitez dans une copropriété ou un lotissement, comment jeter vos déchets alimentaires ?**

Si vous habitez dans une copropriété ou un lotissement, **vous pouvez être à l'initiative de l'installation gratuite d'un site de compostage partagé.**

**Contactez directement le SIBRECSA au 04 76 97 19 52** du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 15h45.

**Vous serez accompagné dans la mise en place d'un site de compostage** : conseils, choix du lieu, fourniture et mise en place du matériel, formation et suivi.

## Où installer votre composteur au jardin ?

Installez votre composteur idéalement :

- ❖ **Sur une surface plane d'environ 1 m<sup>2</sup>**, en contact direct avec le sol.
- ❖ **Dans une zone semi-ombragée du jardin**, à l'abri du vent, et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler.
- ❖ **Avec un espace suffisant autour du bac** pour pouvoir venir aisément brasser le contenu du composteur et récupérer le compost.

## Quels déchets jeter dans votre composteur ?

- ❖ **Jetez dans votre composteur :**
  - Les épluchures de fruits et légumes
  - Les coquilles d'œufs, de noix, pistaches...
  - Les thés et tisanes en sachet ou en vrac
  - Le marc de café et les filtres à café
  - Les mouchoirs en papier, essuie-tout et petits cartons (ex : boîte d'œufs)
  - Les plantes mortes et fleurs fanées
  - Les déchets du jardin en petite quantité : les feuilles mortes, les herbes indésirables, les branches broyées
- ❖ **Ne jetez pas dans votre composteur :**
  - Les emballages plastiques (y compris les sacs dits "compostables") et cartonnettes (boîtes de biscuits, de céréales...)
  - Litière minérale
  - Les bouchons en liège
  - La vaisselle jetable
  - L'huile minérale (corps gras, vaseline, paraffine...) et restes de sauces
  - Produits chimiques, tissu, verre, métal, etc.

## Comment obtenir un bon compost ?

- ❖ **Pour faire un bon compost :**
  - Étalez bien vos déchets alimentaires et recouvrez-les avec de la matière sèche, comme vos déchets de jardin ou du "broyat" (branches broyées) par exemple.
  - Brassez vos déchets 1 à 2 fois par semaine à l'aide d'une fourche pour bien les aérer.
  - Mélangez différents types de déchets : fins, grossiers, humides, secs...
  - Vérifiez l'humidité de votre compost régulièrement et ajustez avec de la matière sèche si nécessaire
- ❖ **Récupérez votre compost mûr au bout de 6 à 12 mois.**
- ❖ **Utilisez votre compost** en l'étalant aux pieds de vos plantations et de vos haies ou en le dispersant sur votre pelouse.



Dans le cadre de la 10<sup>e</sup> quinzaine Nationale du compostage de proximité « Tous au compost ! » (du samedi 25 mars au dimanche 9 avril 2023) et la Semaine Verte à Pontcharra (du lundi 27 mars au samedi 1<sup>er</sup> avril 2023), le SIBRECSA se mobilise en proposant diverses animations dans le cadre du déploiement du compostage sur son territoire :

- ❖ **Lundi 27 mars 2023** :
  - 10h - 11h : Livraison d'un composteur sur un site de compostage autonome en établissement à la Maison des Jeunes à Pontcharra et temps d'animation autour du compostage auprès des élèves de CE1 / CE2 à l'école Villard Benoit à Pontcharra.
  - 13h30 – 16h : Temps d'animation autour du compostage auprès des élèves de CE1 / CE2 à l'école Villard Benoit à Pontcharra.
- ❖ **Mercredi 29 mars 2023** : ouverture et distribution de compost sur le site de compostage partagé R' de Récup à Pontcharra
- ❖ **Jeudi 30 mars 2023** : Installation d'un composteur pédagogique à l'école primaire de Francin + animation auprès des élèves du CP au CM2.
- ❖ **Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023** : 14h30 – 16h30 : stand de sensibilisation notamment autour de la pratique du compostage au parc Saint-Exupéry à Pontcharra **Reporté samedi 13 mai 2023 à cause d'intempéries**
- ❖ **Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023** : 11h30 – 13h : stand d'animation sur le compostage à Le Cheylas dans le cadre de la journée citoyenne de l'environnement **Reporté samedi 17 juin 2023 à cause d'intempéries**
- ❖ **Mardi 4 avril 2023** : formation de 14h-15h30 des jardiniers de Bien Vivre en Val Gelon aux jardins partagés à Valgelon-La Rochette

Sans oublier les formations dispensées par les animatrices auprès du particulier tout au long de l'année pour bénéficier d'un composteur et d'un bioseau gratuitement.

## Une gestion des déchets engagée au quotidien

**Le Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA)** représente un territoire de **55 974 habitants** issus de **43 communes** d'Isère et de Savoie.

Le syndicat encadre le cycle de vie complet de nos déchets au quotidien en organisant leur collecte, leur valorisation et leur traitement.



**La réduction des déchets**, par l'organisation d'actions de prévention et de sensibilisation ;



**La valorisation organique**, par le compostage des biodéchets de la cuisine et du jardin ;



**La valorisation matière**, par le recyclage (collecte sélective en points d'apport volontaire et dans les 5 déchèteries) ;



**La valorisation énergétique**, par l'incinération à l'usine de Pontcharra (collecte des ordures ménagères).

Le SIBRECSA est géré par **un comité syndical** composé de **57 élus membres** désignés par les conseils communautaires des **2 communautés de communes** adhérentes **Le Grésivaudan** et **Cœur de Savoie**. L'équipe du SIBRECSA est composée de **10 agents**. Plus d'informations sur [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)

